



Candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 Le centre aquatique olympique doit voir le jour à Aubervilliers

Le projet d'implanter le centre aquatique olympique dans le quartier du Landy à proximité du Stade de France fait partie intégrante du dossier de candidature de Paris 2024.

Alors que le comité de candidature présentait aujourd'hui mercredi 17 février 2016 les sites d'implantation des équipements olympiques, la Municipalité s'inquiète de ne pas voir figurer explicitement Aubervilliers comme lieu d'implantation de ce complexe sportif.

Les clubs de sports et ses talents sportifs nationaux et internationaux, les habitantes et les habitants ainsi que le conseil municipal d'Aubervilliers incarnent la mobilisation populaire nécessaire au succès de la candidature de Paris aux JOP 2024.

Ville connue pour sa combativité et son implication citoyenne au cœur de la Seine-Saint-Denis, Aubervilliers continuera à soutenir la candidature de Paris et à faire entendre sa voix pour que l'engagement que l'Etat avait pris et ce malgré l'échec des candidatures précédentes, soit respecté.

Mériem Derkaoui
Maire d'Aubervilliers
Vice-Présidente du Conseil départemental
de Seine-Saint-Denis